



**L'AGGLO RECRUTE :
UN(E) CHEF(FE) DE PROJET HABITAT
INDIGNE ET INFORMEL**

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Territoire composé de 6 communes et regroupant plus de 130 000 habitants, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral recrute un(e) chef(fe) de projet habitat indigne et informel.

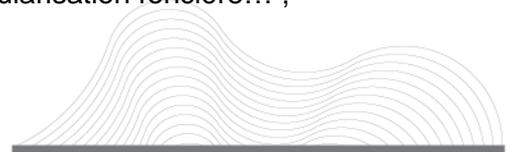
Le poste créé sera rattaché à la Direction de l'Habitat de l'Aménagement et de la Mobilité, au sein du service Planification et Développement Social Territorial.

Il/elle sera un appui à la mise en œuvre de missions transversales relatives au pilotage des opérations de résorption de l'habitat indigne et informel et à l'élaboration et pilotage du plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne et informel.

L'équilibre social de l'habitat constitue une compétence obligatoire de l'EPCI suite à son passage en agglomération le 1er janvier 2014. La CACL est doté d'un PLH approuvé en 2011. Celui-ci après une 1^{ère} modification est en cours de révision depuis mars 2018.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

- Pilotage de l'élaboration et de l'adoption d'un Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne et informel :
 - Contrôle de l'exécution de la mission : suivi du cahier des charges, vérification de la qualité des prestations, correction/amendement des livrables ;
 - Suivi de l'avancement de l'étude : participation et co-animation du comité de technique et du comité de pilotage ;
 - Suivi de la cohérence des études avec les documents stratégiques existants (SCoT, PLH, PLU, programmation NPNRU et OIN, etc...) ;
 - Contribution à la réalisation des supports de communication sur la démarche ;
 - Contribution à la démarche d'animation en relation avec les élus et techniciens du bloc communal.
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de lutte contre l'habitat indigne définies à travers le Programme Local de l'Habitat et le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne :
 - Coordination et pilotage des équipes de maîtrise d'œuvre urbaines et sociales déployées sur le territoire intercommunal ;
 - Repérage opérationnel des situations d'habitat dégradé, indigne et informel (traitement des données existantes et enquêtes de terrain) et contribution à la structuration d'un guichet unique du signalement ;
 - Montage des dossiers d'opérations de lutte contre l'habitat indigne et informel (bloc communal, LBU, aides de l'ANAH et de l'ANRU, CPER, FEDER/FSE, Fonds Barnier, FARU) ;
 - Mise en œuvre pré-opérationnelle et opérationnelle des opérations de lutte contre l'habitat indigne : RHI, RHS, OGRALH, OPAH, PIG, régularisation foncière... ;



- Définition de la faisabilité et mise en œuvre d'opérations d'auto-réhabilitation / auto-construction dans une démarche de valorisation des filières de matériaux locaux.
- Animer le futur comité de pilotage intercommunal de lutte contre l'habitat indigne et les instances afférentes (COTECH, réunions de réseau, etc...) :
 - Priorisation de la programmation des actions ;
 - Coordination/pilotage avec les partenaires (Communes, CCAS, Etat, CTG, SOLIHA, ADIL, etc...) ;
 - Elaborer et capitaliser des outils de suivi et d'évaluation du dispositif ;
 - Assurer la cohérence globale du projet et des actions mises en œuvre, en lien avec les documents stratégiques de la CACL et des communes (SCoT, PLH, PLU, ...) ;
 - Evaluer la mise en œuvre du PILHI et des actions de lutte contre l'habitat indigne.
- Assurer le suivi ou la mise en œuvre des opérations de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé au niveau des communes (OAPH-RU, NPNRU, ...) en cohérence avec les documents existants.
- Participer aux instances de concertation en lien avec la thématique de l'habitat indigne, dégradé ou illicite (PDLHI, Pôle LCI, COPIL OPAH de la Commune de Cayenne, etc...) :
 - Faire le lien en tant que de besoin entre les services de l'Etat (DEAL, DJSCS, ARS) et les services communaux (appui à l'animation).
- Contribuer à alimenter l'Observatoire de l'Habitat et le futur Observatoire des loyers privés portés par l'AUDeG en matière d'habitat indigne :
 - Préfiguration d'un observatoire de l'habitat indigne sur le territoire de la CACL.

NB : Les activités ci-dessus pourront être adaptées en fonction des besoins du service. L'agent peut être appelé à intervenir pour la réalisation de toute autre activité qui lui serait demandée par son supérieur hiérarchique.

PROFIL RECHERCHE

➤ QUALIFICATION / FORMATION :

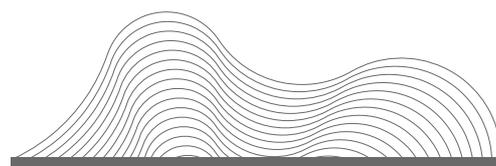
- Titulaire : sur le grade d'ingénieur territorial avec expérience ou débutant dynamique et très motivé
- Contractuel : Formation initiale de Bac+5 Urbanisme / Aménagement, Habitat, Développement territorial
- Permis B exigé

➤ COMPETENCES TECHNIQUES :

- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) et des SIG ;
- Connaissance des règles de la comptabilité publique ;
- Connaissance du cadre réglementaire en matière d'aménagement ;
- Connaissance des enjeux et évolutions législatives en matière d'habitat et habitat indigne ;
- Connaissance des acteurs de l'habitat indigne, des modes de financement des opérations d'habitat et des équilibres d'opération ;
- Connaissances en matière d'analyse de document d'urbanisme.

➤ SAVOIR-FAIRE :

- Capacité à piloter des projets ;
- Capacité au travail en équipe, partenarial ;
- Aisance rédactionnelle et orale ;
- Capacités de synthèse, de rédaction et d'analyse ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.



➤ **SAVOIR-ETRE :**

- Autonomie ;
 - Rigueur ;
 - Sens de l'organisation et méthodologie ;
 - Capacité à gérer les aléas et à hiérarchiser les priorités ;
 - Autonomie, sens de l'initiative ;
 - Aisance relationnelle ;
 - Bonne écoute et bonne aptitude de communication ;
 - Travail en équipe ;
 - Aisance et qualité relationnelle.
-

CONTACT :

Envoyer votre candidature (lettre motivation et CV), à l'attention de Mme La Présidente de la CACL :

- Par mail : recrutements@cacl-guyane.fr
- Par courrier : CACL - 4, Esplanade de la Cité d'Affaire - CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX

